



Section Belgique – Chypre/Grèce



13-17 mai 2018

Visite d'une délégation parlementaire à Chypre et en Grèce

Membres de la délégation parlementaire:

- M. Luk Van Biesen, député, président de la section bilatérale Belgique – Chypre/Grèce
- M. Pol Van den Driessche, sénateur, président du groupe belge de l'UIP, facilitateur de l'UIP pour Chypre;
- M. Stéphane Crusnière, député;
- S.E. M. Luc Liebaut, ambassadeur de Belgique avec résidence à Athènes;
- Mme Luna Sadat, secrétaire de la section bilatérale.

Dans le cadre de l'Union interparlementaire, la section bilatérale Belgique – Chypre/Grèce a été invitée à Athènes. Il a été décidé d'adjoindre à ce déplacement une visite, reportée depuis longtemps, à Nicosie.

Partie 1: Nicosie

Le lundi 14 mai 2018, les membres de la délégation ont pris part à différents entretiens au parlement chypriote.

Lors de la rencontre avec M. Demetris Syllouris, président du parlement chypriote, la situation de la partie septentrionale de Chypre a fait l'objet d'une discussion circonstanciée. M. Syllouris a parlé d'une occupation par la Turquie et a déploré l'attitude de l'Union européenne (UE) qui - en dépit de la situation à Chypre - s'efforce de maintenir des relations aussi bonnes que possible avec la Turquie. Bien qu'on tente régulièrement de trouver un consensus, cela paraît impossible en raison de la méfiance mutuelle qui règne.

Sur le plan de l'économie, on assiste manifestement à un redressement, effet du programme de la troïka. Toutefois, le taux de chômage des jeunes (30%) reste bien trop élevé. Durant cet entretien, le *Brexit* et ses répercussions éventuelles sur Chypre également été évoqués.



La délégation belge s'est ensuite entretenue avec des membres de la commission des Droits humains et de l'Égalité des chances entre hommes et femmes. Mme Mariella Aristidou, vice-présidente de la commission, a souligné les progrès réalisés dans le cadre de la défense des droits. On est également parvenu à un accord visant à étendre le mariage civil aux LGBTI. Les commissaires ont cependant souligné que différents problèmes ne sont pas traités comme il se doit, parmi lesquels l'égalité des chances entre hommes et femmes. Si, dans le domaine des droits humains et de l'égalité des chances, diverses lois ont été adoptées, leur mise en oeuvre se fait attendre. Les commissaires reconnaissent unanimement que des changements restent nécessaires, mais estiment également que la dernière décennie a vu une amélioration des conditions de vie de la population.

On a également abordé le rôle de l'Église à Chypre et son influence sur le débat politique. Il apparaît que l'Église reste très puissante et peut orienter la prise de décision politique. Une loi relative à l'avortement a récemment été votée à Chypre. L'Église a publiquement réprouvé les parlementaires qui l'avaient soutenue, ce qui peut naturellement avoir une incidence sur les prochaines élections. Par ailleurs, l'éducation sexuelle semble également être un thème sensible à Chypre. Le parlement a donc décidé d'élaborer un cadre pour l'éducation sexuelle, alors que ce serait au gouvernement de s'en charger. Une autre question éthique, l'euthanasie, n'est même pas à l'ordre du jour.

Enfin, on a parlé des quotas, lesquels - comme partout - ont leurs partisans et leurs adversaires.



Une rencontre était ensuite prévue avec les membres de la Commission pour les réfugiés, les personnes enclavées, les personnes portées disparues et les personnes dans l'adversité (*House Standing Committee on Refugees, Enclaved, Missing and Adversely Affected Persons*). La Présidente Skevi Koutra-Koukouma a indiqué que depuis 1974, des Chypriotes grecs habitent dans la partie de l'île occupée par la Turquie. En 1974, ils étaient quelque 6 000 et, selon les estimations, ils seraient encore 380 en 2018. Ils subissent quotidiennement l'oppression de l'armée turque. Des femmes sont victimes de viol, mais n'osent guère porter plainte. Il y aurait aussi beaucoup de personnes disparues, même si on ne dispose pas de statistiques précises à ce sujet. Dans les forums internationaux tels que l'UIP et l'OSCE, des pressions sont exercées sur la Turquie afin qu'elle indique où se trouvent les dépouilles des personnes disparues. Pendant ce temps, les témoins chypriotes grecs vivant dans la partie turque de l'île disparaissent petit à petit; les cimetières aussi disparaissent. Si elle veut obtenir des informations fiables, Chypre ne peut donc plus compter que sur la Turquie.

À la question des membres de la délégation belge désireux de savoir si des Chypriotes turcs aussi ont disparu dans la zone chypriote grecque, les membres de la commission ont indiqué qu'il y en avait effectivement, mais beaucoup moins. Cela vaut aussi pour le nombre de viols: des Chypriotes grecs ont certes commis des viols mais à une échelle moindre que l'armée turque.

En outre, dans le territoire occupé, le patrimoine culturel fait l'objet de destructions systématiques. Avec le soutien de l'UE, une commission technique, composée d'experts chypriotes grecs et chypriotes turcs, est en train de dresser une liste de tous les monuments qui nécessitent une restauration immédiate. Le gros problème en l'espèce est que l'État chypriote n'a pas la possibilité de mener des inspections. Plusieurs points de contrôle viennent certes d'être installés entre le nord et le sud de Chypre, mais la présentation de papiers d'identité est obligatoire.

À la question de savoir pourquoi les Turcs ne font pas preuve d'une totale transparence, il a été répondu que les endroits où se trouvent des fosses communes ont été transformés en sites militaires. Les exhumations sont toutefois autorisées sur certains sites, mais il n'est pas facile d'obtenir les autorisations requises. La Turquie a déjà été condamnée pour ce motif par la Cour de justice de l'UE et a été priée d'indemniser les familles, ce qu'elle n'a toutefois pas encore fait.

La matinée s'est clôturée par une rencontre avec les membres du groupe d'amitié Chypre-Belgique. M. Yiorgos Lillikas, président du groupe d'amitié, a souligné l'importance du dialogue interparlementaire dans les moments difficiles. Depuis 1974, la Turquie occupe une partie de Chypre; les négociations se poursuivent avec l'aide des Nations unies, mais sans résultat tangible à ce jour. Néanmoins, le président a estimé que Chypre a aujourd'hui deux avantages par rapport à la Turquie: premièrement, elle est membre de l'UE et, deuxièmement, elle peut aider l'UE dans son approvisionnement énergétique et assurer ainsi la sécurité énergétique de celle-ci. Ces deux éléments sont d'une importance capitale et devraient pouvoir convaincre l'UE de jouer un rôle actif dans la résolution du conflit chypriote. En raison de l'accord conclu avec la Turquie sur la réinstallation des réfugiés, l'UE semble se trouver dans une situation difficile et ne pas avoir l'intention de prendre position sur la question chypriote.

Une visite au quartier général de la Force des Nations unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP, *United Nations Force in Cyprus*) était prévue dans l'après-midi.



La délégation y a rencontré Mme Elizabeth Spehar, représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies et chef de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, qui comporte une composante militaire et une composante civile. La composante militaire a notamment pour mission de patrouiller entre la partie turque au nord et la partie grecque au sud; la composante civile est chargée, entre autres, d'assurer la liaison politique entre les autorités du nord et du sud de l'île, de désamorcer les problèmes éventuels dans la zone tampon et de promouvoir les contacts entre les deux communautés.

Les différents cycles de négociations ont montré qu'un compromis entre le Nord et le Sud est impossible: la méfiance entre les deux parties est très forte et il ne semble pas non plus y avoir de volonté politique suffisante pour trouver une solution. Depuis les dernières négociations à Crans-Montana en juillet 2017, l'impasse est totale; la Turquie avait fait savoir qu'elle voulait parvenir à un accord, mais que ce serait le processus de la dernière chance. Le secrétaire général des Nations unies a

informé les deux parties qu'il restait disponible pour les négociations, mais qu'il devait y avoir une volonté suffisante de parvenir à une solution.



Un point de discussion concernait les grandes quantités d'hydrocarbures qui ont été trouvés dans les eaux territoriales chypriotes. La société italienne Eni est la première à avoir commencé, en 2018, à effectuer des forages, mais la Turquie l'a rapidement empêchée de poursuivre ses activités. L'exploitation des richesses naturelles fait partie de la solution mais cette solution ne peut être que fédérale.

Mme Spehar a encore insisté sur le fait qu'une mission de maintien de la paix ne peut se poursuivre éternellement. L'UNFICYP a été créée en 1964 et est la plus ancienne et la plus longue mission des Nations Unies. À terme, la zone tampon devrait disparaître et une période de transition devrait permettre de réunifier le pays. L'influence turque ne cessant d'augmenter dans le nord, une solution semble de plus en plus difficile à trouver.

Après ces discussions, une promenade a été organisée dans la zone tampon.



Dans la soirée, un dîner de travail s'est tenu en présence de S.E. M. Andreas D. Mavroyiannis, ambassadeur et négociateur au nom des Chypriotes grecs. Il a qualifié d'exemple la Belgique qui, d'État unitaire, s'est transformée en État fédéral au sein duquel les entités fédérées acquièrent de plus en plus de compétences. Toutefois, il reste important de trouver un équilibre entre l'unité et la diversité des différentes composantes de l'État fédéral.

Les Chypriotes grecs savent qu'ils devront faire des concessions aux Chypriotes turcs, mais ils veulent d'abord que les Chypriotes turcs remplissent deux conditions, à savoir le retrait des troupes turques et la suppression du régime de garantie.

Il importe à présent de redonner espoir à la population, en particulier aux jeunes, et de reconquérir sa confiance. Un éventuel accord entre les Chypriotes grecs et les Chypriotes turcs devra en effet être confirmé par référendum.

L'ambassadeur espérait encore une percée, mais si celle-ci ne se concrétise pas dans les mois à venir, on ne trouvera plus jamais de solution. Toutes les options ont été épuisées. Il est regrettable que la communauté internationale ne fasse rien pour résoudre la situation chypriote.

Le mardi 15 mai 2018, plusieurs rencontres ont eu lieu au niveau gouvernemental. Les membres de la délégation ont d'abord été reçus par deux collaborateurs du service Hydrocarbures du ministère de l'Énergie, du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme. Ils ont apporté davantage d'explications sur les contrats de prospection et d'exploitation pour l'extraction d'hydrocarbures dans les eaux chypriotes et sur la production et l'utilisation d'énergies renouvelables à Chypre.

Ensuite, M. Andreas Charalambous, directeur du directeurat de la Stabilité financière du ministère des Finances, s'est adressé aux membres de la délégation. Il a indiqué que Chypre avait une économie de services principalement orientée sur le tourisme, le commerce, etc. Les finances publiques sont saines et, depuis 2015, Chypre affiche un excédent.

De nombreuses réformes ont été réalisées au cours des dernières années, entre autres pour le régime de pensions et le secteur des banques. L'économie chypriote semble s'être bien rétablie après la crise financière.

Les rencontres à Nicosie se sont clôturées par un entretien avec S.E. M. Minas A. Hadjimichael, secrétaire permanent du ministère des Affaires étrangères, qui est revenu sur les négociations avec la Turquie. La seule chose sur laquelle les deux parties sont d'accord est qu'aucun accord ne peut actuellement être trouvé. Les relations difficiles entre la Grèce et la Turquie compliquent également la recherche d'une solution au problème chypriote.

Chypre est un petit pays, sans armée véritable. Il lui est dès lors difficile de faire face à la Turquie, qui se positionne de manière particulièrement agressive sur l'île. En tant que membre de l'Union européenne, Chypre, occupée par des troupes étrangères, attend de l'aide de la part de l'Europe. Mais rien ne vient.

La Turquie devrait prendre une décision sur le statut des Chypriotes turcs, qui sont surtout utilisés pour défendre les intérêts de la Turquie sur Chypre. La communauté chypriote turque est en outre influencée par la présence d'enseignants turcs, de mollahs, etc. La situation précaire sur l'île entraîne de l'instabilité dans la partie orientale du Bassin méditerranéen.

Chypre souhaite redevenir un État unifié dans l'Union européenne. Il importe que les Chypriotes turcs se rendent compte qu'ils n'obtiendront pas tout ce qu'ils demandent, même s'ils recevront de toute manière davantage que ce qui est justifié proportionnellement.



Deel 2: Athene

Le mercredi 16 mai 2018, les membres de la délégation ont été accueillis au Parlement grec par M. Nikolaos Manios, président du groupe d'amitié UIP Grèce-Belgique, et par d'autres membres de ce groupe.

M. Manios a souhaité la bienvenue aux membres de la délégation et formé le vœu que ce genre de rencontres puisse contribuer à dégager une solution aux problèmes de la Grèce et de l'UE. Ses collègues et lui jugent primordial de combattre l'euro-scepticisme. Dans le cadre de la diplomatie parlementaire, des contacts intéressants, bilatéraux ou multilatéraux, peuvent se nouer.

On a abondamment discuté de la situation de l'UE. Comme causes possibles de l'euro-scepticisme, les parlementaires grecs ont cité un manque de solidarité, une mauvaise gestion de la crise migratoire et l'absence d'un volet social. Les parlementaires belges ont souligné l'importance de la lutte contre le

dumping fiscal et social. Il importe donc de trouver un équilibre entre l'efficacité économique et la protection sociale des citoyens.

Les interlocuteurs grecs ont également parlé de la détention en Turquie de deux soldats grecs et ont demandé aux parlementaires belges de déposer une résolution en vue de leur libération.



Ensuite, les membres de la délégation ont rencontré des membres de la commission des Affaires économiques du Parlement grec. Ils ont rappelé que le terme du 3^e programme d'ajustement économique approchait et ont mis en exergue les perspectives favorables pour l'économie grecque. Les commissaires ont estimé qu'il était temps d'investir à nouveau le boni dans l'économie et de mettre fin à la diminution des pensions.

Ils ont déclaré qu'il était important d'instaurer une politique qui encourage les investissements et d'offrir des perspectives d'avenir aux jeunes Grecs diplômés pour les inciter à rester dans leur pays. La lutte contre la fraude et l'évasion fiscales demeure prioritaire.

Enfin, les parlementaires grecs ont trouvé important que l'Union économique et monétaire soit assortie d'un volet social.



Le programme de l'après-midi comportait une rencontre avec M. Yannis Amanatidis, ministre adjoint aux Affaires étrangères. Les compétences de M. Amanatidis portent principalement sur les questions culturelles et religieuses. Il a saisi l'occasion pour demander des précisions quant à la suspension temporaire des bourses d'études étrangères par la Flandre. La délégation belge a expliqué que le gouvernement flamand avait décidé de revoir de fond en comble le système des bourses d'études étrangères. En revanche, les échanges commerciaux entre la Grèce et la Belgique sont en plein essor: produits agricoles et marins, tourisme, ...

Le ministre adjoint a ensuite parlé du rôle de la Grèce comme facteur de stabilisation pour la région entière et comme gardien des frontières extérieures de l'Europe. On a également évoqué l'élargissement de l'UE et les problèmes liés à certains pays candidats à l'adhésion (FYROM, Albanie, Kosovo, ...).

Cependant, le principal problème reste la crise migratoire; tous les États membres de l'UE devraient être solidaires de la Grèce.



Les rencontres au Parlement grec se sont conclues par un entretien avec M. Kostas Tsiaras, député et secrétaire général du groupe politique *Nea Dimokratia*. Siégeant dans l'opposition, M. Tsiaras a surtout critiqué la politique de l'actuel gouvernement grec. Les populistes accèdent au pouvoir grâce à des promesses qu'ils ne peuvent tenir une fois arrivés au pouvoir. Il est important de s'abstenir de promesses électorales irréalistes; la politique menée par Syriza s'est révélée tout à fait différente de ce qu'elle avait promis durant la campagne électorale.

La journée s'est terminée par une rencontre avec des représentants de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), du Service d'appui à la réforme structurelle (SRSS) et du Haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés (HCNUR). Les discussions ont montré que la Grèce est le pays de l'UE où le nombre de rapatriements volontaires de demandeurs d'asile est le plus élevé; cela s'explique par la bonne communication qui est établie avec ceux-ci.

L'état des centres de détention préventive, gérés par la police, est toutefois problématique. L'état général de ces centres, ainsi que l'absence d'unités de soins spécifiques, aggravent les traumatismes que les migrants ont subis dans leur pays d'origine. Des moyens financiers (provenant de l'UE) sont mis à disposition, mais l'argent ne semble pas être utilisé correctement. De plus, il est impossible de trouver quelqu'un pour faire ce travail pour un salaire aussi bas.

Une fois reconnus comme réfugiés, les migrants doivent aussi bénéficier d'une aide adéquate et pouvoir s'intégrer grâce à l'apprentissage de la langue, l'obtention d'un emploi et d'un logement, etc.

On s'interroge toutefois sur la capacité du gouvernement grec à continuer à gérer la crise migratoire, a fortiori lorsque le 3^e programme d'ajustement économique se terminera et que la Grèce devra continuer à assurer l'accueil des réfugiés.

La journée du jeudi 17 mai 2018 a commencé par une visite au Service d'asile grec. M. Markos Karavias, directeur du Service d'asile à Athènes, a décrit le déroulement de la procédure d'asile. Après le préenregistrement (phase au cours de laquelle l'identité est enregistrée et les données biométriques sont collectées), les réfugiés sont répartis entre différents centres régionaux d'enregistrement, dont certains sont spécialisés dans l'accueil de ressortissants de nationalités déterminées. C'est là que les réfugiés peuvent introduire une demande d'asile. Sur le continent, le déroulement de la procédure d'asile est plus fluide que ce n'est le cas sur les îles, où la majorité des migrants arrivent et où le manque d'effectifs et d'infrastructures rendent les choses plus compliquées.

Les membres de la délégation ont ensuite rencontré M. Athanasios Eliopoulos, vice-ministre de l'Emploi, de la Solidarité et de la Sécurité sociale. Celui-ci précise que le taux de chômage est passé de 27 % à 20 % depuis 2015. C'est une évolution positive, mais il reste beaucoup à faire. Le chômage des jeunes, en particulier, reste à un niveau problématique de 40 %.

Un autre problème a trait à l'absence de conventions collectives de travail, qui empêche la tenue de négociations sectorielles et ne permet pas de protéger efficacement les travailleurs en cas de faillite d'entreprise.

Le travail à temps partiel et le travail au noir sont fréquents. Grâce aux nombreuses inspections et aux déclarations faites par les travailleurs, les pouvoirs publics sont parvenus à régler la problématique du travail au noir. Le fait que des travailleurs n'hésitent pas à dénoncer leur employeur prouve qu'ils ne craignent pas de perdre leur emploi ni de ne pas en trouver un autre. Paradoxalement, c'est un signe de reprise du marché du travail.

Parmi les chômeurs, il y a un noyau dur de chômeurs de longue durée non qualifiés qu'il semble impossible de mettre au travail, en dépit des nombreuses formations qui leur sont offertes et des subsides octroyés aux entreprises pour les embaucher.

Enfin, le vice-ministre renvoie à la proposition grecque prévoyant de maintenir les dépenses de lutte contre le chômage en dehors du budget afin qu'elles ne fassent pas grossir encore la dette publique.